



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

[Insérer le nom de l'organisme]

Titre :	Politique d'information sur la vaccination et de dépistage (GABARIT)	Suivi :
Chapitre :		Date provisoire :
Division :		Date d'entrée en vigueur :
Sous-division :		Date de révision :
N° de dossier :		Prochain examen :

Autorité approbatrice : _____

Signataire autorisé : _____

Rapport de décision	Organisme approbateur :
	N° de l'ordre du jour :
	N° du procès-verbal :
	Date de la réunion :
	Prochain examen :



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

1.0 POLITIQUE

- 1.1. Les installations collectives qui mettent en œuvre des tests antigéniques rapides de dépistage doivent se conformer à l'*Ordonnance relative à la politique d'information sur la vaccination et de dépistage chez les fournisseurs de services publics de première ligne* du Bureau du médecin hygiéniste en chef.
- 1.2. Les personnes non vaccinées ou partiellement vaccinées doivent passer d'un à trois tests par semaine, mais jamais plus d'un test par jour.
- 1.3. Les employeurs en installations collectives peuvent utiliser la présente politique d'information sur la vaccination et de dépistage comme gabarit pour leur propre politique.

2.0 DÉFINITIONS

- 2.1. **Installations collectives** : Éventail d'installations où des gens, pour la plupart sans lien de parenté, se réunissent et utilisent des aires communes, dont les lieux de travail, établissements d'enseignement, établissements correctionnels, refuges, foyers de groupe et résidences pour enfants, jeunes et personnes âgées (à l'exclusion des établissements de soins de longue durée et de soins continus).
- 2.2. **Entièrement vacciné** : Personne qui a reçu il y a au moins 14 jours la dernière dose d'une série complète d'un vaccin autorisé par Santé Canada afin de lutter contre la pandémie de COVID-19.
- 2.3. **Personne** : Employé qui accède aux installations collectives et est admissible à un vaccin approuvé par Santé Canada.
- 2.4. **Non vacciné ou partiellement vacciné** : Personne qui n'a pas reçu il y a au moins 14 jours la dernière dose d'une série complète d'un vaccin autorisé par Santé Canada afin de lutter contre la pandémie de COVID-19.
- 2.5. **Test hors laboratoire** : Test de dépistage qui permet de déceler les cas positifs potentiels de COVID-19.
- 2.6. **Test de réaction en chaîne de la polymérase (PCR)** : Test moléculaire hautement sensible utilisé pour le dépistage des personnes infectées par le virus SRAS-CoV-2.
- 2.7. **Présumé positif** : Résultats positifs à un test de dépistage hors laboratoire. Les résultats d'un test hors laboratoire positif doivent être confirmés par un test PCR de laboratoire.
- 2.8. **Test antigénique rapide** : Type de test de dépistage rapide de la COVID-19 qui permet de déceler certaines protéines présentes à la surface du virus.
- 2.9. **Méthode d'autodépistage** : Test de dépistage qu'une personne peut s'administrer elle-même.



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

3.0 OBJECTIF

Fournir des lignes directrices de planification et de mise en œuvre pour les installations collectives qui effectuent le dépistage sur place de la COVID-19 à l'aide de tests antigéniques rapides. Les lignes directrices énoncées dans le présent document ne remplacent pas les avis médicaux ou juridiques.

4.0 CONTEXTE

Les personnes en installations collectives sont plus susceptibles d'interagir avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille immédiate, de leur ménage ou de leur cercle social, et sont donc plus susceptibles d'être exposées à la COVID-19. Les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées et qui accèdent à des installations collectives présentent un risque élevé d'y introduire la COVID-19.

Dans le but de protéger la santé et la sécurité des personnes, certaines installations collectives peuvent mettre en œuvre le dépistage de la COVID-19 au moyen de tests antigéniques rapides. Les tests antigéniques rapides, aussi appelés tests rapides hors laboratoire, ne remplacent pas les mesures de santé publique importantes, comme la vaccination, la surveillance des symptômes, l'éloignement physique, le port du masque et le lavage fréquent des mains. Les tests antigéniques rapides constituent une mesure supplémentaire que les installations collectives peuvent utiliser afin de dépister la COVID-19 et de protéger la santé et la sécurité des personnes.

Des résultats positifs à un test antigénique rapide signifient que la personne pourrait avoir la COVID-19. Les tests antigéniques rapides ne sont toutefois pas aussi sensibles que les tests PCR de laboratoire, et les faux positifs sont possibles. Des résultats positifs à un test antigénique rapide ne constituent pas un diagnostic; la personne est présumée positive et doit s'isoler et subir un test PCR de laboratoire dès que possible.

5.0 APPLICATION

La présente politique s'applique aux personnes non vaccinées ou partiellement vaccinées qui accèdent à des installations collectives et interagissent directement avec des personnes qui s'y trouvent.

6.0 PROCÉDURES

6.1. Admissibilité aux tests de dépistage

- 6.1.1.** Les tests antigéniques rapides doivent être utilisés chez les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées qui accèdent aux installations collectives et interagissent avec des personnes qui s'y trouvent.
- 6.1.2.** Les tests antigéniques rapides doivent être utilisés seulement chez les personnes asymptomatiques. Il ne faut pas utiliser les tests



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

antigéniques rapides chez les personnes qui présentent des symptômes ou ont été en contact étroit avec un cas positif confirmé.

- 6.1.3.** Les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et s'étant rétablies peuvent recommencer à passer des tests de dépistage pour personnes asymptomatiques 90 jours après leur infection par la COVID-19 (à compter de la date d'obtention des résultats positifs).

6.2. Fréquence des tests de dépistage

- 6.2.1.** Les personnes non vaccinées ou partiellement vaccinées qui ne présentent pas de symptômes doivent subir un test de dépistage de la COVID-19. Elles doivent passer d'un à trois tests par semaine, à la discrétion de l'employeur, mais jamais plus d'un test par jour.

6.3. Procédure d'administration des tests de dépistage

- 6.3.1.** Des mesures de sécurité appropriées, conformément à l'étiquette du fabricant, doivent être prises pour tous les tests antigéniques rapides pour veiller à la sécurité de la personne qui subit le test de même que de celle qui procède au prélèvement ou agit à titre de témoin et qui effectue le test. Si le test est effectué à l'aide d'une méthode d'autodépistage, le prélèvement doit être supervisé par un témoin et se dérouler dans les installations collectives afin d'être conforme.
- 6.3.2.** Voir l'Annexe A : *Procédure de dépistage de la COVID-19 à l'aide de tests antigéniques rapides* pour des directives détaillées.

6.4. Résultats positifs

- 6.4.1.** Des résultats positifs à un test antigénique rapide signifient que la personne pourrait avoir la COVID-19. Les tests antigéniques rapides produisent toutefois des faux positifs à l'occasion; la personne doit donc passer un test de laboratoire moléculaire afin de confirmer les résultats.
- 6.4.2.** En présence d'un cas présumé positif en raison d'un test effectué aux installations collectives, l'employeur doit :
- informer la personne de ses résultats et souligner sa responsabilité de se rendre dès que possible dans une clinique sans rendez-vous de Santé Î.-P.-É. afin de passer un test PCR de laboratoire. La liste des cliniques de dépistage sans rendez-vous est fournie à www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-et-mieux-etre/depistage-covid-19-a-li-p-e;
 - aviser la personne qu'elle doit quitter les installations dès que possible sur le plan opérationnel, et déterminer le délai nécessaire pour ce faire;
 - téléphoner à l'infirmière de garde du Bureau du médecin hygiéniste en chef, au **902-213-5824, entre 8 h et 21 h**, afin de signaler le cas présumé positif, en précisant le nom et le lieu de travail de la personne,



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

et de l'informer qu'on a demandé à la personne de passer un test PCR. Si les résultats positifs arrivent après les heures de garde, téléphoner à 8 h le lendemain;

- assurer un suivi auprès de la personne afin de confirmer qu'elle a obtenu des résultats négatifs au test PCR et de lui indiquer qu'elle peut revenir aux installations collectives en toute sécurité.

Si les résultats du test de confirmation sont positifs, le Bureau du médecin hygiéniste en chef assure le suivi directement auprès de la personne positive.

6.4.3. Responsabilités de l'employé qui reçoit des résultats positifs au moyen d'une méthode d'autodépistage :

- informer l'employeur, l'administrateur ou une autorité pertinente aux installations collectives de ses résultats et se rendre dès que possible dans une clinique sans rendez-vous de Santé Î.-P.-É. afin de passer un test PCR de laboratoire. La liste des cliniques de dépistage sans rendez-vous est fournie à www.princeedwardisland.ca/fr/information/sante-et-mieux-etre/depistage-covid-19-a-li-p-e;
- rentrer immédiatement à la maison et s'isoler jusqu'à l'obtention des résultats du test PCR;
- revenir aux installations collectives après avoir reçu des résultats négatifs à un test PCR.

Si les résultats du test de confirmation sont positifs, le Bureau du médecin hygiéniste en chef assure le suivi directement auprès de la personne positive.

6.5. Responsabilités organisationnelles

6.5.1. Il incombe aux employeurs fournissant des tests antigéniques rapides :

- de maintenir les mesures de santé publique existantes, comme la surveillance des symptômes, le port du masque et de l'équipement de protection individuelle (ÉPI), le lavage des mains, l'éloignement physique et les procédures en cas d'éclosion. Les tests antigéniques rapides ne remplacent pas ces mesures;
- d'assurer l'entreposage des fournitures et registres de dépistage dans un lieu sécuritaire et protégé;
- de tenir un inventaire adéquat des fournitures de dépistage;
- de collaborer avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef en cas d'enquête sur une exposition ou une éclosion;
- d'avoir une procédure systématique en place afin :
 - d'informer chaque personne ayant passé un test antigénique rapide de ses résultats,
 - d'avoir un processus établi en cas de résultats positifs à un test antigénique rapide, des recommandations et de



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

l'information sur l'accès aux tests PCR de confirmation et des exigences pour le retour au travail.

6.6. Rapports

6.6.1. Les employeurs n'ont pas à soumettre de rapports au Bureau du médecin hygiéniste en chef, mais doivent tenir un registre hebdomadaire pouvant lui être fourni sur demande. Ce registre doit contenir les données suivantes :

- Nom, emplacement et coordonnées des installations collectives
- Nombre de personnes qui travaillent ou sont présentes sur place, ou qui accèdent aux installations pour quelque autre raison
- Nombre de personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées
- Nombre de tests effectués (du dimanche au samedi)
- Nombre de tests positifs (cas présumés positifs)
- Nombre total de tests administrés (depuis le début)
- Stocks actuels de tests de dépistage

6.6.2. Les registres hebdomadaires contenant les données précisées au point 6.6.1 doivent être conservés en format numérique dans un lieu sécuritaire et protégé.

6.7. Conformité

6.7.1. Consulter l'*Ordonnance relative à la politique d'information sur la vaccination et de dépistage chez les fournisseurs de services publics de première ligne*.

7.0 RENVois

7.1.1. *Vaccination Information and Testing Order for Community Care Facilities, Long-term Care Facilities and Nursing Homes* (ordonnance relative à la politique d'information sur la vaccination et de dépistage pour les établissements de soins communautaires et de soins de longue durée et les foyers de soins)

7.1.2. [Vidéo YouTube de directives d'autodépistage de la COVID-19](#)

ANNEXE A : Procédure de dépistage de la COVID-19 à l'aide de tests antigéniques rapides

Performing your rapid antigen test for COVID-19 using Abbott PanBio

Your testing kit contains:



Nasal swab



Test tube with small amount of
clear liquid



Test cartridge

You will need:

- A clean, level surface
- Paper towel
- Hand sanitizer
- A timer or clock

Scan this QR code for
an instructional video



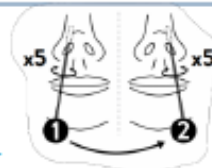
Before you start

- Sanitize your hands
- Lay paper towel on a clean, level surface

- Open the contents of your testing kit
- Remove the test cartridge from the wrapper
- Write your name with marker or pencil on the cartridge if testing more than one person

STEP 1

Insert the swab into your nostril, approximately 2cm. Rub and rotate the swab 5 times around and repeat for the other nostril (your eyes may water).



STEP 2

Gently tap the test tube to bring the fluid to the bottom. Remove blue cap. Immerse swab tip into liquid, swirling up and down for 10 seconds. Pinch tube around swab to squeeze out remaining liquid.



STEP 3

Find the break line on the swab handle and snap the swab here. Replace the blue cap, with the swab remaining inside of the tube.



STEP 4

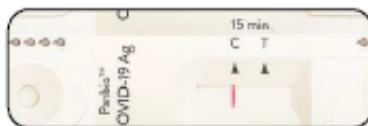
Twist off the white dropper cap from the bottom of the test tube. Gently squeeze 5 drops into the round well of the test cartridge.



STEP 5: Let the sample move across the white strip. After a total of 15 minutes, you can determine the result. When finished, put testing supplies in the garbage, sanitize your hands, and clean your testing space.

NEGATIVE Result

One line at the C mark, no line at the T mark.



A negative test still means you have to wear a mask. A negative test is only valid for the day. You could become positive after today. If you develop symptoms at any point, or have a known COVID contact, you must get a lab-based test.

POSITIVE Result (Virus detected)

Two lines: one at the C mark, one at the T mark.



You must immediately self isolate, ensure your employer is aware. A lab-based PCR test will need to be completed as soon as possible. Your employer will contact the CPHO for follow up.

INVALID Result

If your test result does not match either the NEGATIVE or POSITIVE examples, the test may not have worked. In that case, please contact us for advice: HomeTestKit@gov.pe.ca



Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

Performing your rapid antigen test for COVID-19 using Abbott Panbio	Dépistage de la COVID-19 à l'aide du test antigénique rapide d'Abbott Panbio
<u>Your testing kit contains:</u> Nasal swab Test tube with small amount of clear liquid Test cartridge	<u>Contenu de la trousse de dépistage</u> Écouvillon nasal Éprouvette contenant une petite quantité de liquide transparent Cartouche de test
<u>You will need:</u> A clean, level surface Paper towel Hand sanitizer A timer or clock	<u>Fournitures requises</u> Surface propre et plane Serviette en papier Désinfectant pour les mains Chronomètre ou horloge
Scan this QR code for an instructional video	Balayez ce code QR pour des directives vidéo
<u>Before you start</u> Sanitize your hands Lay paper towel on a clean, level surface Open the contents of your testing kit Remove the test cartridge from the wrapper Write your name with marker or pencil on the cartridge if testing more than one person	<u>Avant de commencer</u> Désinfectez-vous les mains. Placez une serviette en papier sur une surface propre et plane. Déballez votre trousse de dépistage. Retirez la cartouche de test de l'emballage. Inscrivez au marqueur ou au stylo votre nom sur la cartouche si plus d'un test de dépistage est effectué.
<u>STEP 1</u> Insert the swab into your nostril, approximately 2 cm. Rub and rotate the swab 5 times around and repeat for the other nostril (your eyes may water).	<u>ÉTAPE 1</u> Insérez l'écouvillon dans votre narine, à une profondeur d'environ 2 cm. Frottez l'écouvillon contre la paroi interne de votre narine en le tournant 5 fois, puis répétez dans l'autre narine (des larmes pourraient couler).
<u>STEP 2</u> Gently tap the test tube to bring the fluid to the bottom. Remove blue cap. Immerse swab tip into liquid, swirling up and down for 10 seconds. Pinch tube around swab to squeeze out remaining liquid. 10s	<u>ÉTAPE 2</u> Tapotez doucement l'éprouvette pour faire descendre le liquide. Retirez le bouchon bleu. Trempez le bout de l'écouvillon dans le liquide, en l'agitant de haut en bas pendant 10 secondes. Pincez le tube autour de l'écouvillon pour faire sortir le liquide restant. 10 s
<u>STEP 3</u> Find the break line on the swab handle and snap the swab here. Replace the blue cap, with the swab remaining inside of the tube.	<u>ÉTAPE 3</u> Trouvez la ligne de rupture sur la tige de l'écouvillon et cassez-y l'écouvillon. Remettez le bouchon bleu en place, en laissant l'écouvillon à l'intérieur du tube.
<u>STEP 4</u> Twist off the white dropper cap from the bottom of the test tube. Gently squeeze 5 drops into the round well of the test cartridge.	<u>ÉTAPE 4</u> Dévissez le bouchon blanc du compte-gouttes à l'extrémité inférieure de l'éprouvette. Pressez délicatement 5 gouttes dans le creux rond de la



Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

5 x	cartouche de test. 5 x
STEP 5: Let the sample move across the white strip. After a total of 15 minutes, you can determine the result. When finished, put testing supplies in the garbage, sanitize your hands, and clean your testing space.	ÉTAPE 5 : Laissez l'échantillon se déplacer sur la bande blanche. Après un total de 15 minutes, vous pouvez déterminer le résultat. Lorsque vous avez terminé, jetez les fournitures de dépistage à la poubelle, désinfectez-vous les mains et nettoyez l'espace de dépistage.
NEGATIVE Result One line at the C mark, no line at the T mark. A negative test still means you have to wear a mask. A negative test is only valid for the day. You could become positive after today. If you develop symptoms at any point, or have a known COVID contact, you must get a lab-based test.	Résultats NÉGATIFS Une ligne à la marque « C », aucune ligne à la marque « T » Malgré les résultats négatifs, vous devez tout de même porter un masque. Les résultats négatifs sont valides seulement une journée. Vous pourriez être positif demain. En cas d'apparition de symptômes, peu importe le moment, ou de contact avec un cas confirmé de COVID-19, vous devez passer un test de laboratoire.
POSITIVE Result (Virus detected) Two lines: one at the C mark, one at the T mark. You must immediately self isolate, ensure your employer is aware. A lab-based PCR test will need to be completed as soon as possible. Your employer will contact the CPHO for follow up.	Résultats POSITIFS (Détection du virus) Deux lignes : Une à la marque « C », une à la marque « T » Vous devez immédiatement vous isoler et vous assurer que votre employeur est mis au courant. Passez un test PCR de laboratoire dès que possible. Votre employeur communique avec le BMHC pour le suivi.
INVALID Result If your test result does not match either the NEGATIVE or POSITIVE examples, the test may not have worked. In that case, please contact us for advice: HomeTestKit@gov.pe.ca	Résultats NON VALIDES Si les résultats ne correspondent pas aux exemples NÉGATIFS et POSITIFS, le test n'a peut-être pas fonctionné. Le cas échéant, communiquez avec nous : HomeTestKit@gov.pe.ca
V5; Adapted from NSHealth & Abbott PanBio Quick	V5. Adaptation des directives rapides de Santé Nouvelle-Écosse et d'Abbott Panbio



Health and
Wellness

Santé et
Mieux-être



16 Garfield Street
PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

16, rue Garfield
C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

Scan this QR code
to see an
instructional video



**Keep testing kit out of reach
of children and pets –
do not drink test fluid**

Scan this QR code to see an instructional video	Balayez ce code QR pour des directives vidéo
Keep testing kit out of reach of children and pets – do not drink test fluid	Garder les trousse de dépistage hors de la portée des enfants et animaux de compagnie. Ne pas boire le liquide de l'éprouvette.